



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de Saint-Blaise-sur-Richelieu, qu'il y aura une session spéciale du Conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière sera adopté.

Lors de cette session, qui sera tenue mardi le 8 décembre 2015, à 19:00 heures au 795 rue Des Loisirs, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 1^e jour de décembre deux mille quinze.

Francine Milot
Directrice générale et secrétaire-trésorière